



## RECRUTEMENT PAR CONCOURS ANNUEL

# LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE RECRUTE DES TECHNICIEN.NE.S SUPÉRIEUR.E.S



Les métiers dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et de la forêt vous intéressent ? Rejoignez-nous !

### Condition d'accès

Titulaire du bac  
pour le 1<sup>er</sup> grade  
Titulaire d'un bac + 2  
pour le 2<sup>ème</sup> grade

### Calendrier de recrutement

Octobre :  
ouverture des inscriptions  
Février-mars : épreuve écrite  
Mai-juin : épreuve orale  
Octobre suivant :  
rentrée en formation

## Dès la réussite du concours

bénéficiez d'une formation rémunérée d'un an  
en alternance, au sein de notre institut, l'Infoma  
et dans votre structure d'affectation.

## 3 spécialités

- ➔ Vétérinaire et alimentaire
- ➔ Techniques et économie agricoles
- ➔ Forêts et territoires ruraux

Devenez ensuite titulaire de la fonction publique d'État

Inscription : [www.concours.agriculture.gouv.fr](http://www.concours.agriculture.gouv.fr)

[infoma.agriculture.gouv.fr/les-metiers-des-techniciens](http://infoma.agriculture.gouv.fr/les-metiers-des-techniciens)

Des métiers passionnants, des missions valorisantes,  
des possibilités d'évolution de carrière prometteuses